RCS : VANNES
Code greffe : 5602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VANNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00755
Numéro SIREN : 500 822 127
Nom ou dénomination : ABILANX

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2022 sous le numéro de dépôt 4720

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes
Le 10 AOUT 2022
D2022/4720

ABILANX
Société à responsabilité limitée
au capital de 9 000 euros
Siège social : Park Avenue
Rue Léon Griffon
56890 ST AVE
RCS VANNES 500 822 127

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 08 juillet 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 167 429,85 euros de la manière suivante :

Aux Autres Réserves 167 429,85 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :
75 000,00 euros, soit 83,33 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 45 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 08 juillet 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

(1) **BILAN - ACTIF**

Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Varnes
Le 10 AOUT 2022
D2022/4720

DGFiP N° 2050 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABILANX — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : RUE LEON GRIFFON PARK AVENUE 56890 SAINT AVE — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 5 0 0 8 2 2 1 2 7 0 0 0 4 8 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2021

				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 109	AG	2 109		
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	2 000	AQ	830		1 169
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	91 875	AS	40 118		51 756
		Autres immobilisations corporelles	AT	194 878	AU	69 140		125 737
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	50	CV			50
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	7 783	BI			7 783
		TOTAL (II)	BJ	298 696	BK	112 199		186 497
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	938 317	BU			938 317
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	7 788	BW			7 788
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	562 351	BY	3 892		558 459
		Autres créances (3)	BZ	18 743	CA			18 743
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE			
		Disponibilités	CF	259 321	CG			259 321
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	7 871	CI			7 871
		TOTAL (III)	CJ	1 794 394	CK	3 892		1 790 502
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 093 091		1A 116 091		1 976 999

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ABILANX — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 9 000)	DA	9 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	900
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	831 194
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	167 429
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 008 524
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	440 584
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	18 905
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	171
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	339 734
	Dettes fiscales et sociales	DY	165 450
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	1 350
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	2 278
	TOTAL (IV)	EC	968 475
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 976 999

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	610 973
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(5) **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ABILANX — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			KD	2 109	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	KP	2 000	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS	92 973	KT		KU	17 524
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	3 384	KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*			KY	13 806	KZ		LA	131 828
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	46 735	LC		LD	3 665
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
	TOTAL III			LN	158 899	LO		LP	153 019
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U	50	8V		8W	
	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	7 783	1U		1V	
	TOTAL IV			LQ	7 833	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	168 842	ØH		ØJ	153 019

CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV		LW	2 109	1X	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ	
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	2 000	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	18 622	MK	91 875	ML	
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	3 384	MO	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	4 542	MQ	141 092	MR	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	50 400	MU	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY		NG	23 165	NH	288 753	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations	IØ		ØX		ØY	50	ØZ	
	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	7 783	2G	
	TOTAL IV	I3		NJ		NK	7 833	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	23 165	ØL	298 696	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2021
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2021

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL ABILANX

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

6 **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ABILANX — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	2 109	PF		PG		PH	2 109
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	545	PW	285	PX		PY	830
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	23 128	QA	28 406	QB	11 416	QC	40 118
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	3 270	QE	113	QF		QG	3 384
	Matériel de transport	QH	6 568	QI	19 692	QJ	3 860	QK	22 399
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	37 603	QM	5 752	QN		QO	43 355
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	71 116	QV	54 250	QW	15 277	QX	110 089
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	73 225	ØP	54 250	ØQ	15 277	ØR	112 199

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ABILANX — Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	**TOTAL I**	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	– corporelles	6E		6F		6G		6H	
	– titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	– autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	22 443	6U		6V	18 551	6W	3 892
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	22 443	TY		TZ	18 551	UA	3 892
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	22 443	UB		UC	18 551	UD	3 892
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE		UF	18 551		
	– financières			UG		UH			
	– exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5° du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABILANX — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	7 783	UV		UW	7 783
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	4 325		4 325		
	Autres créances clients	UX	558 026		558 026		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	3 318		3 318		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	6 530		6 530		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	8 894		8 894		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS	7 871		7 871		
	TOTAUX	VT	596 750	VU	588 966	VV	7 783
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	440 584	83 253	357 331	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	339 734	339 734		
Personnel et comptes rattachés		8C	26 797	26 797		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	58 503	58 503		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	27 040	27 040		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	47 295	47 295		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 814	5 814		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	18 905	18 905		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 350	1 350		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	2 278	2 278		
TOTAUX		VY	968 304	VZ 610 973	357 331	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	51 200	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	18 906
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	10 801	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Cegid Group



Comptes Annuels // **2021**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe Légale

Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Vannes
Le 10 AOUT 2022
D2022/4720

[redacted] Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABILANX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 1 977 000 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 167 430 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/02/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
* Agencements des constructions : 5 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 3 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 7 à 10 ans

Qantalis Entreprise - 19, rue Gertrude Bell - CS 92162 - 56005 VANNES Cedex - Tél : +33 (0) 2 97 47 42 41 - vannes@qantalis.com

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a été signé aucun accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 40 %
- Table de taux de mortalité : (tableTG 05)

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 110			2 110
Immobilisations incorporelles	**2 110**			**2 110**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 000			2 000
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	92 973	17 525	18 623	91 875
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 385			3 385
- Matériel de transport	13 807	131 829	4 543	141 093
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	46 735	3 666		50 401
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**158 900**	**153 019**	**23 165**	**288 753**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	50			50
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	7 783			7 783
Immobilisations financières	**7 834**			**7 834**
ACTIF IMMOBILISE	**168 843**	**153 019**	**23 165**	**298 697**

Qantalis Entreprise - 19, rue Gertrude Bell - CS 92162 - 56005 VANNES Cedex - Tél : +33 (0) 2 97 47 42 41 - vannes@qantalis.com

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		153 019		153 019
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**153 019**		**153 019**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		23 165		23 165
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**23 165**		**23 165**

Qantalis Entreprise - 19, rue Gertrude Bell - CS 92162 - 56005 VANNES Cedex - Tél : +33 (0) 2 97 47 42 41 - vannes@qantalis.com

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 110			2 110
Immobilisations incorporelles	**2 110**			**2 110**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	545	286		831
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	23 128	28 407	11 417	40 118
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 271	114		3 385
- Matériel de transport	6 568	19 692	3 860	22 400
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	37 604	5 752		43 356
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**71 116**	**54 250**	**15 277**	**110 090**
ACTIF IMMOBILISE	**73 226**	**54 250**	**15 277**	**112 199**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 596 750 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 783		7 783
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	562 352	562 352	
Autres	18 744	18 744	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 871	7 871	
Total	**596 750**	**588 967**	**7 783**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Org Scx - Produits Recevoir	6 531
Banque - Intérêts courus à recevoir	5
Total	**6 536**

Qantalis Entreprise - 19, rue Gertrude Bell - CS 92162 - 56005 VANNES Cedex - Tél : +33 (0) 2 97 47 42 41 - vannes@qantalis.com

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 000,00 euros décomposé en 900 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 968 305 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	440 585	83 254	357 331	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	339 735	339 735		
Dettes fiscales et sociales	165 451	165 451		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	20 256	20 256		
Produits constatés d'avance	2 278	2 278		
Total	**968 305**	**610 973**	**357 331**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	51 200			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	10 802			
(**) Dont envers les associés	18 906			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 18 906 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn - factures Ã recevoir	46 762
Emprunts - Intérts Courus	186
Congés Payés provision	26 509
Ch Soc sur Prov Congés Payés	10 603
Org socx - Charges à payer	5 462
Etat - charges à payer	1 601
Charges à payer	1 350
Total	**92 473**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	7 871		
Total	**7 871**		

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation Produits financiers Produits exceptionnels	2 278
Total	**2 278**

Les produits constatés d'avance correspondent aux prestations des contrats de maintenance conclus avec les clients, dont l'échéance est postérieure à la date d'arrêté des comptes.

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	7 888	
Amortissements des immobilisations	4 667	
Produits des cessions d'éléments d'actif		20 167
TOTAL	**12 556**	**20 167**

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fonds de commerce au profit du Crédit Agricole (01-03-2016)	*48 000*
Emprunt Crédit Agricole 29 800 euros 2021 - sans garantie	
Emprunt Crédit Agricole 21 400 euros juillet 2021 - sans garantie	
Autres engagements donnés	48 000
Total	**48 000**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Qantalis Entreprise - 19, rue Gertrude Bell - CS 92162 - 56005 VANNES Cedex - Tél : +33 (0) 2 97 47 42 41 - vannes@qantalis.com

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Découvert bancaire Crédit Agricole	*20 000*
Emprunt Crédit Agricole 400 000 euros avril 2020 garantie de l'Etat	*360 000*
Autres engagements reçus	380 000
Total	**380 000**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

La dette actuarielle s'élève à 37 872 euros au 31 décembre 2021

